



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville			
Date	Samedi 1er septembre 2018	Heure de départ	19 h 10		
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp : 25 °C)				
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	13	Nombre de courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions	116
Paris mutuels	\$2,696,590				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Minler, Jeff	Hopkins, Doug	Stewart, David

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

Ligne droite opposée :

Mark Steacy a été trouvé coupable pour n'avoir pas respecté la directive 6.29.01 B de la CAJO. "N'a pas porté le gilet de sécurité pendant le réchauffement". Sanction pécuniaire de 200 \$, Sb 49569

Kyle Reibeling a été trouvé coupable pour n'avoir pas respecté la directive 6.29.01 B de la CAJO. "N'a pas porté le gilet de sécurité pendant le réchauffement". Sanction pécuniaire de 200 \$, Sb 49570

L'entraîneur Denis Julien a été trouvé coupable pour n'avoir pas respecté la directive 6.29.01 B de la CAJO. "N'a pas porté le gilet de sécurité pendant le réchauffement". Sanction pécuniaire de 200 \$, Sb 49571

Alexis Mahieu a été trouvé coupable pour n'avoir pas respecté la directive 6.29.01 B de la CAJO. "N'a pas porté le gilet de sécurité pendant le réchauffement". Sanction pécuniaire de 200 \$, Sb 49572

Courses :

Course 1 Rien à signaler

Course 2 — Rien à signaler

Course 3 - Oss Gold Sires Stakes pour les poulains de trois ans.
Enquête pour la dernière ligne droite, le #7 Ali (Patrick Lachance) a fait un bris et est tombé, tout en basculant le conducteur. Une ambulance extérieure a été appelée afin de faire transporter Lachance pour des examens plus approfondis. Le rapport d'accident a été rempli avec la CAJO. Le vétérinaire de l'hippodrome a examiné le cheval et n'a trouvé que quelques plaies superficielles, dont une nécessitera une suture, à part cela, le cheval est en règle.

Course 4 - Family Sports - le #6 (Phil Hudon) a fait un bris dans le dernier virage, et a causé une interférence au #8 Jayden Place et au #10 Life Happened. Le # 6 est arrivé en 8^{ème} position et a été classé en 9^{ème} position.

Course 5 - Simcoe Stakes pour les pouliches trotteuses de 3 ans. Rien à signaler.

Course 6 Rien à signaler

Course 7 Rien à signaler

Course 8 - Canadian Pacing Derby.
Le conducteur Brett Miller n'a pas respecté la directive 22.19 de la CAJO "N'a pas réussi de garder les pieds dans les étriers", Sb 49575, la 2^{ème} infraction dans les six derniers mois, sanction pécuniaire de 300 \$.

Course 9 - Jody Jamieson sera présent pour l'examen de la vidéo, en lien avec la directive 22.19 de la CAJO.

"N'a pas réussi de garder les pieds dans les étriers"

Course 10 - Maple Leaf Trot .

L'entraîneur Marcus Melander n'a pas respecté la directive 22.24 - "a fait le changement d'équipement tard", Sb 49574. Sanction pécuniaire de 200 \$.

L'entraîneur Ron Burke n'a pas respecté la directive 22.24 - "a fait le changement d'équipement tard", Sb 49576. Sanction pécuniaire de 200 \$

Rien à signaler.

Course 11 – Nouvel alcootest. Rien à signaler.

Course 12 Rien à signaler

Course 13 Rien à signaler

